



❖ PLACE PUBLIQUE

La guerre est finie depuis cinq ans quand on entreprit d'aménager le bourg de Lugarde en voulant créer une place publique entre les deux parties du bourg dites de Lugarde Haut et Lugarde bas. L'idée serait de l'établir entre le nouveau tracé de la GC 62¹ et le jardin des écoles et l'enclos Loubeyre. Elle comprendrait :



1. Les deux parcelles de pré appartenant à MM. TOURNADRE & LOUBEYRE situés entre l'ancien et le nouveau tracé du GC n° 62
2. La partie délaissée du GC n° 62 contiguë au jardin des écoles

❖ PROJET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

En 1965, la commune ne possède pas d'adduction d'eau potable. Seuls existent quelques puits équipés d'une bonne fontaine, les autres de pompes à eau. Mais il arrive que ces puits se tarissent en période de grande sécheresse. De plus, aucune réserve n'existe pour la lutte contre l'incendie.

Pour autant, l'idée d'amener l'eau dans les maisons n'était pas neuve puisque des études avaient déjà été demandées en décembre 1944, mars 1948 et octobre 1957 ; demandes laissées sans suite pour X raisons. Mais voilà qu'à l'automne 1965, le projet d'adduction est remis à l'ordre du jour. On évoque alors l'éventualité de procéder conjointement avec la commune de Marchastel qui se trouve être dans le même cas de figure que Lugarde.

❖ OPERATION « CŒUR DE VILLAGE »



Crédit photo : Geoffrey CROUZY

1. Routes dite de « Grande Communication » : ancêtres des Routes Départementales

1966 : la guerre et ses affres sont désormais loin et un nouveau mode de vie pointe son nez : la société de consommation. Lugarde ne voulant pas rester en arrière, décide de continuer son œuvre d'embellissement de sa commune entamée quelque temps plus tôt, un des objectifs étant de surfer sur la vague touristique, alors en plein essor.

On peut noter déjà quelques heureuses réalisations : réfection de chaussées, réalisation d'un rond-point, des bordures autour de la place de la bascule. Dans la foulée, on a embauché un employé communal afin d'entretenir le bourg et on a réorganisé le service de ramassage d'ordures ménagères ; le bourg ainsi que les villages sont désormais nettoyés dans des conditions convenables.

Un an plus tard, la municipalité décide de frapper un grand coup dans la poursuite de la mise en valeur de sa commune. Au programme : aménagement complet de la place de la bascule, de la place de l'église et de divers autres endroits.

❖ **L'EAU POTABLE ARRIVE...**

Parallèlement, l'opération d'adduction et de distribution d'eau potable des communes de Lugarde et Marchastel poursuit son chemin. Il est décidé que Lugarde assumera seule les fonctions de maître d'ouvrage.

En septembre 1967, le projet définitif de la phase 1 présenté par le service des Ponts et Chaussées sous le contrôle du Génie Rural est adopté à l'unanimité.

Trois mois plus tard, est constitué le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Lugarde-Marchastel (SIAEP Lugarde-Marchastel).

❖ **LA COMMUNE NOUVELLE NE SERA PAS**

Il est à noter que ces deux communes furent très souvent associées, voire « jumelées », sans compter qu'elles se partagèrent également une gare SNCF, mais le projet préfectoral de 1971 de les voir rassemblées en une commune nouvelle ne trouva pas, paradoxalement, un écho favorable.

❖ **EPILOGUE**

Les travaux « aquatiques » ayant pris le pas sur l'aménagement du bourg, on fit une pause de cinq ans. A l'été 1972, on décida de reprendre là où on en était resté, à savoir l'aménagement de la place de l'église et des rues adjacentes.

Quant au presbytère, celui-ci ne remplissant plus son office d'origine depuis belle lurette, il fut décidé, à l'automne 1978, de le recycler en gîte d'étape pour le GR 4.

Par la suite, d'autres gros travaux furent entrepris comme la mise en place de l'assainissement collectif au bourg et au village du Meynial.

En 1985, la commune acquit la gare pour 185 000 F et la transforma en salle polyvalente.

Certaines maisons se virent reprendre le style du pays : on fit sauter les crépis et apparaître les pierres. On remit même du chaume sur certain toit. On modernisa le bourg en lui redonnant son style d'origine.

❖ **ALBUM**

Hier



Aujourd'hui



Crédit photos : Geoffrey CROUZY